



**Thiers Dore**  
**et Montagne**  
L'INTERCO

## DÉLIBÉRATION

N° 20180531-19

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 MAI 2018 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 24 mai 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 31 mai 2018 à 18h30, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

#### Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Catherine MAZELLIER, Jeannine SUAREZ, André IMBERDIS, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Jean Louis GADOUX, Aline LEBREF, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoît GENEIX, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise KORCZENIUK, Thierry BARTHELEMY, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

#### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Olivier CHAMBON à Bernard GARCIA  
Marcel BARGEON à Jean-Pierre DUBOST  
Philippe CAYRE à Christiane SAMSON  
Marc DELPOSEN à Jeannine SUAREZ  
Gérard GRILLE à Daniel BERTHUCAT  
Pépita RODRIGUEZ à Bernard VIGNAUD  
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH  
Jacqueline MALOCHET à Thierry DEGLON  
Farida LAÏD à Benoît GENEIX

**Conseiller.e.s absent.e.s :** Ghislaine DUBIEN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Carine BRODIN, Hélène BOUDON

**Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérantes :** José MONRUFFET, Guy PRADELLE, Sylvie CHAUNY

**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

44

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

3

Conseillers représentés :

9

Total votants :

56

**PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DÉPARTEMENTAL : PARTICIPATION DE  
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES THIERS DORE ET MONTAGNE**

*Rapporteure : Christiane SAMSON, Vice-Présidente*

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne, et notamment sa compétence optionnelle « Politique du logement et du cadre de vie ».

**Considérant** le courrier du Conseil départemental du Puy-de-Dôme du 20 février 2018 sollicitant la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne pour s'investir dans le PIG départemental 2016-2019 en versant une contribution complémentaire aux bénéficiaires d'une subvention de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) pour la réalisation de travaux.

La rapporteure rappelle que le PIG départemental 2016-2019, lancé en juillet 2016, concerne 10 communes de la Communauté de Communes : Charnat, Châteldon, Dorat, Escoutoux, Lachaux, Noalhat, Paslières, Puy-Guillaume, Ris et Saint-Rémy-sur-Durolle.

Le suivi et l'animation de ce programme sont assurés en régie par le Département du Puy-de-Dôme.

De juillet 2016 à fin décembre 2017 :

- 11 dossiers ont été agréés dans ce cadre au titre de la lutte contre la précarité énergétique ;
- 9 l'ont été au titre de l'adaptation du logement à la perte d'autonomie.

La rapporteure explique que le Conseil départemental du Puy-de-Dôme sollicite la Communauté de Communes afin de savoir si elle souhaite s'investir dans le PIG départemental en versant une contribution complémentaire aux bénéficiaires d'une subvention de l'Anah pour la réalisation de travaux.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les modalités d'accompagnement financier des ménages bénéficiaires du PIG départemental 2016-2019, telles que décrites ci-dessous :

	Montant de contribution	
	Ménage modeste	Ménage très modeste
Précarité énergétique	500 €	500 €
Autonomie	//	//
Habitat indigne	500 €	500 €

- **Autorise** le Président ou son représentant à signer la convention dédiée avec le Conseil départementale, ainsi que tous documents s'y rapportant.

TOTAL VOTANTS : 56

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 56

Abstentions :

Conseillers présents : 47

Pour : 56


Représentés : 9

Contre :

Non-participation :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

  
Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

